Guide des recommandations pour la reprise des Manifestations Sportives

Mis à jour 1er Septembre 2020

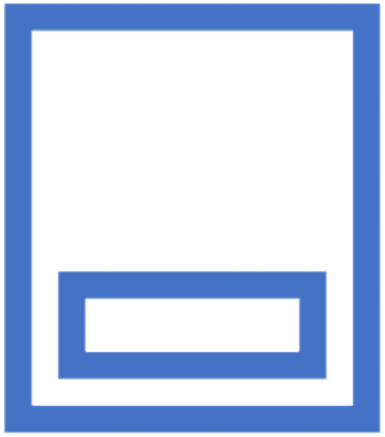

- Les dernières instructions gouvernementales permettent d'envisager progressivement la reprise des manifestations sportives.

- Pour accompagner les organisateurs dans cette nouvelle phase, la Fédération Française de Canoë kayak et des Sports de Pagaie a décidé d'éditer **un guide des recommandations pour l'ensemble des manifestations sportives (Départementales, Régionales et Nationales).**

- De ce fait, les mesures suivantes devront être appliquées en plus des règlements sportifs de la FFCK.

- **Néanmoins, les recommandations gouvernementales et/ou des autorités locales prévalent sur les recommandations fédérales**.

- En cas de besoin et d'évolution de la crise sanitaire, les recommandations détaillées dans ce document, seront amendées en conséquence.

- La FFCK nommera un référent national (coordonnées en fin de document) pour accompagner les organisateurs sur les recommandations. Les cellules régionales accompagneront les organisations locales. Le club organisateur devra aussi nommer un référent.

Cellule Animation Sportive

Cette cellule est de nouveau active pour accompagner l'ensemble des manifestations sportives sur le territoire.

Missions de la Cellule :

- ✓ Accompagner les organisateurs dans les démarches administratives,
- ✓ Veiller sur les dispositions prises par le gouvernement et les territoires,
- ✓ Accompagner la mise en place des gestes barrières sur l'organisation des manifestations,
- ✓ Travailler en lien étroit avec les Comités Régionaux,
- ✓ Mettre à jour du Guide de recommandations et ses fiches.

Nous sommes à votre écoute !!!!

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Référent Covid-19 sur les manifestations sportives

Un référent Covid doit être désigné sur chaque de nos manifestations sportives.

Cette personne aura pour mission la mise en place du protocole sanitaire et, de remonter au référent-national les problèmes rencontrés.

Il sera aussi l'interlocuteur privilégié de la FFCK et des autorités locales.

Déclaration Regroupement plus de 10 personnes

En application du Décret du 10 Juillet 2020 et, en plus de vos démarches administratives habituelles pour l'organisation de vos manifestations sportives, vous devez déclarer auprès de votre préfecture les regroupements de plus de 10 personnes.

Ce document comprend le nombre de personnes et les mesures sanitaires qui seront mises en place.

Vous retrouverez le formulaire sur le site de votre préfecture ou sur le site de la FFCK.

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Gestes barrières

La distanciation physique est à appliquer sur l'ensemble des manifestations sportives.

Le port du masque est obligatoire :

- Dans les espaces clos,

- En plein air si la distanciation physique ne peut pas être respectée ou si un arrêté territorial l'impose.

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée et à la sortie de l'ensemble des zones sur le site de compétition.

Mise en place spécifique de poubelles pour les masques, lingettes, gants, ……

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Masques et Gel hydroalcoolique

Nous demandons aux clubs, juges, arbitres et accompagnateurs de venir avec :

- ✓ Masques,
- ✓ Gel hydroalcoolique.

La FFCK étant protectrice de l'environnement, nous vous remercions de privilégier les masques réutilisables.

Le lavage des mains doit se faire régulièrement.

Personnes ayant des symptômes Covid-19

Les personnes qui présenteraient des symptômes du Covid-19 (Fièvre, toux,…) ne doivent pas se rendre sur le site de la compétition **de même pour les personnes en attente de résultat d'un test.**

Si des personnes ressentent des symptômes durant sa présence sur le site de compétition, elles devront porter un masque et se rendre au poste de secours **immédiatement**.

Process Test Covid Positif Ultérieur à la manifestation

La personne testée positive devra prévenir son club.

Celui-ci prendra contact avec l'organisateur et la fédération.

L'Agence Régionale de Santé locale prendra an charge le dossier.

L'organisateur devra lui fournir le listing des bénévoles, des compétiteurs, des juges ou arbitres.

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Déplacement Collectifs / Parking Clubs

!

Les règles de distanciation physique doivent s'appliquer au transport, notamment ceux utilisés pour amener les sportifs sur le site de pratique.

Le véhicule utilisé doit faire l'objet, avant et après son utilisation d'un nettoyage et d'une désinfection dans les mêmes conditions que celles applicables aux locaux.

Le chauffeur doit maintenir les distances de sécurité avec les passagers et porter un masque grand public sauf s'il est séparé par une paroi.

Un sens de circulation devra être défini afin d'éviter au maximum les croissements.

La zone réservée aux clubs devra être isolée au maximum de la circulation des personnes étrangères à la manifestation.

Les emplacements des clubs seront bien matérialisées, ils devront pouvoir accueillir un mini bus, une remorque et un barnum.

Nous demandons aux clubs de prévoir leurs masques et leur gel hydro-alcoolique.

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Réunion Technique / Réunion des Chefs d'équipe / Accueil des Clubs

Nous **recommandons vivement** que les réunions techniques et/ou des Chefs d'équipes et des Officiels se fassent par **visio-conférence** dans les 72h00 avant le début des courses.

Si cela n'est pas possible, deux solutions sont possibles avec le port du masque obligatoire :

- Mise en place de la réunion en extérieur,
- Mise en place de la réunion en intérieur en respectant au maximum une distance de 1 mètre entre chaque participants.

Un lavage des mains est conseillé en entrant et en sortant de la zone puis, mais aussi très régulièrement au cours de la journée.

Sur le site de la compétition, l'accueil des clubs se fait de manière adaptée avec un sens de circulation et, l'accès à une personne par club.

Aucune distribution papier !! Les documents devront être envoyés par mail au préalable. Les informations importantes devront être mises sur le groupe WhatsApp.

Corps Arbitral

Les arbitres présents sur l'aire de jeu ou la feuille de match qui réalisent une activité physique et participent au jeu via une interaction directe avec les athlètes ne portent pas de masque (exemple : les arbitres de champ en Kayak Polo).

Les juges, arbitres, officiels statiques et/ou qui ne sont pas présents sur la zone de jeu définie dans le protocole de la discipline portent obligatoirement un masque (ex : table de marque, juges de portes), même si la distanciation physique est respectée.

Chaque personne composant le corps arbitral de la compétition, sera équipée d'un masque et, aura à disposition du gel hydroalcoolique.

Nous préconisons que la réunion du corps arbitral se fasse en visio-conférence l'avant-veille du début des courses. Si cela n'est pas possible, la réunion devra avoir lieu dans un grand espace où la distanciation physique pourra être respectée. Dans le cas contraire, le port du masque sera rendu obligatoire.

Les outils périphériques (Traps, Chrono) qui seront utilisés, devront être désinfectés.

Un nettoyage régulier des espaces partagés devra être fait.

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Cérémonie Protocolaire

!

Le port du masque est **obligatoire** pour les compétiteurs sur le podium.

L’espacement des marches devra être de 1 mètre.

Les remettants devront porter un masque.

Il n’y aura pas de serrages de main ni d’embrassades.

Le lavage des mains est vivement conseillé en montant et en descendant du podium.

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Communication sur site

Il faut limiter au maximum l'affichage sur site.

Le port du masque est obligatoire et, un marquage au sol sera fait afin de respecter la distanciation physique et, une personne devra gérer le flux sur cette zone.

Nous **recommandons fortement** de mettre en place des Groupes WhatsApp (Clubs, Staff Juges, Staff Organisation) pour passer les informations principales dont les programmes de courses.

Les informations seront aussi diffusées par le speaker de la compétition.

Pour les Championnats de France : les résultats seront mis en ligne sur le site fédéral par demi-journée dans la mesure du possible.

Restauration Rapide - Buvette

Restauration Clubs - Organisateurs

Restauration Rapide et Buvette

L'organisateur peut proposer une restauration rapide et buvette sous forme d'un drive.

Il est impératif de mettre en place un sens de circulation avec la mise à disposition de Gel Hydroalcolique.

L'espace de consommation doit répondre aux préconisations sanitaires.

Un nettoyage régulier de l'espace devra être fait.

Restauration Clubs et/ou organisateurs

L'organisateur doit respecter le protocole mis en place pour les restaurants dont les points suivants en particuliers:

- Table de 10 personnes maximum espacé de 2 mètres,
- Désinfection du mobilier après chaque repas,
- Port du masque pour les déplacements.

Sécurité Terrestre / Nautique

Un poste de secours terrestre doit être mis en place sur le site de la compétition. Celui-ci devra répondre aux recommandations gouvernementales du moment.

Celui-ci devra être bien visible et, isolé du cœur de la manifestation.

La sécurité nautique peut-être assurée de deux manières :

- Soit par un prestataire extérieur à l'organisation,
- Soit par l'organisateur.

Contacts

Référent National Covid
sur les Manifestations Sportives
Lionel FRAISSE
@ lfraisse@ffck.org
06.50.54.34.35

Medhi DEGUIL
@ mdeguil@ffck.org
06.74.57.22.79